

Lignes Directrices

Les Membres Réguliers d'IPLOCA ont l'obligation de soumettre leurs statistiques annuelles santé, sécurité et environnement afin que des statistiques globales pour l'industrie puissent être publiées. Ces lignes directrices fournissent une aide pour compléter le formulaire en ligne.

Généralités:

Le formulaire doit couvrir les sites de construction de canalisations ou les opérations offshore ainsi que toute autre installation associée.

Les sociétés d'ingénierie, les entreprises principales et les entreprises sous-traitantes doivent rapporter tout accident, incident et presque-accident, y compris ceux liés à leurs sous-traitants. En cas de joint-venture(s), le leader technique doit rapporter la totalité des incidents (pas de prorata).

Les accidents, incidents et presque-accidents considérés pour les questions 9 et 10 sont ceux qui sont survenus à l'intérieur du périmètre du chantier, lors du transport entre le camp (pas le domicile) et le chantier, ou durant tout autre trajet lié au travail.

Veuillez indiquer si les données ne sont pas disponibles ou si elles incluent d'autres informations.

Question	Description
1. Nombre total d'heures travaillées (y compris heures supplémentaires)	Nombre d'heures durant lesquelles les employé(e)s sont présent(e)s sur le lieu de travail selon les conditions contractuelles, y compris les heures supplémentaires. Ne pas inclure les heures de travail du personnel des sièges sociaux ou des agences régionales
2. Nombre total de premiers soins (FAC)	Nombre de cas de blessures liées au travail (coupures, brûlures, égratignures, etc...) n'ayant pas nécessité de traitement médical
3. Nombre total de traitements médicaux (MTC)	Nombre de cas de blessures dues à un accident de travail n'ayant entraîné ni jour d'arrêt ni poste aménagé mais ayant nécessité un suivi par le personnel médical.
4. Nombre total de cas de postes aménagés (RWC)	Nombre de cas de postes aménagés suite à une blessure due à un accident de travail qui a entraîné une nouvelle attribution de poste n'incluant pas les tâches normalement dévolues à la fonction de l'employé(e).
5. Nombre total d'accidents avec un arrêt de travail (LTI)	Nombre d'accidents avec arrêt de travail, résultant de la somme des décès, des incapacités permanentes de travail (totales ou partielles), et des journées d'arrêt de travail. NB: si lors d'un seul et même accident 20 employé(e)s reçoivent un arrêt de travail, alors on comptabilise 20 LTIs (et non 1 LTI).
6. Nombre total de jours d'arrêt de travail suite à un accident (LWD)	Nombre de journées calendaires perdues suite à un accident du travail
7. Détail des causes d'accidents à l'origine d'un arrêt de travail ou d'un décès (questions 7 et 8):	<ul style="list-style-type: none"> • Transport / accident de véhicule-équipement / trafic Accidents mettant en cause un ou plusieurs véhicules en mouvement qui se traduisent par un décès ou des blessures. • Opérations de levage Accidents résultant de l'utilisation d'un engin de levage, y compris mais non limité à la chute d'objet, à la collision avec des obstacles, à la rupture de la machine, etc... • Travail en hauteur / échafaudage Accidents résultant directement du travail en hauteur (plus haut que le niveau de la taille au-dessus du sol ou de la surface environnante), sur une grue, un échafaudage, une échelle etc... • Outils manuels

	<p>Accidents résultant directement de l'utilisation d'outils manuels et d'équipements portatifs y compris mais non limités à l'utilisation d'outils manuels avec ou sans moteur, par exemple outils de soudure, tournevis, marteau, burin, scie, chalumeau, etc...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Glissade, faux pas et chutes Accidents résultant directement d'une chute due à une glissade ou à une perte de stabilité • Excavation / éboulement Accidents en conséquence directe d'opérations de terrassement, que ce soit à la main, avec des machines ou avec des explosifs. • Espaces confinés Accidents résultant d'un espace de travail restreint • Impact avec des équipements de construction Accidents résultant directement du fonctionnement d'équipements ou de machines de construction, y compris mais non limité à des pompes, compresseurs, turbines, chaudières, grues, etc.. • Opérations de soudure Accidents survenus par suite d'opérations de soudure • Manipulation de substances dangereuses Accidents survenus lors du traitement, de la manutention, du stockage ou du transport d'une substance dangereuse ou toxique. • Autres (veuillez joindre une brève description de l'accident) Accidents qui ne peuvent être logiquement classés sous une catégorie ci-dessus
8. Nombre total de décès (FTL)	<p>Nombre de décès résultant d'un accident ou d'une maladie du travail, quel que soit le délai entre l'accident ou la maladie et le décès.</p> <p>Veuillez fournir un rapport d'investigation aussi détaillé que possible incluant les causes premières à l'origine de chaque accident impliquant un décès à hse@jploca.com</p>
9. Nombre total d'accidents de la route	<p>Nombre d'incidents ou d'accidents de la route impliquant un véhicule ou plus et entraînant des blessures et/ou des dommages à la propriété, aux véhicules ou aux charges transportées</p>
9. Nombre total de kilomètres parcourus	<p>Nombre total de kilomètres parcourus par des véhicules d'entreprise (en propriété propre, en leasing, ou en location) au cours d'activités liées au travail.</p>
10. Nombre total de presque accidents	<p>Un presque accident est un événement non planifié qui n'a occasionné aucune blessure ou dommage mais qui en avait le potentiel. Seul une heureuse interruption dans la suite des événements a évité une blessure, un décès ou un dommage</p> <p>NB: Un incident où aucune maladie, blessure, dommage ou autre perte n'intervient est aussi considéré comme un presque accident.</p>
10. HIPO	<p>Presque accidents qui auraient pu résulter en des blessures graves ou un décès.</p>
11. Maladies professionnelles	<p>Les maladies professionnelles sont définies comme une condition résultant de l'exposition sur le lieu de travail à un agent physique, chimique ou biologique dans une mesure que les mécanismes physiques normaux sont affectés et la santé du travailleur impactée</p>
12. Détails des incidents environnementaux	<p>Veuillez vous référer aux lignes directrices sur les incidents mineurs et majeurs (en anglais)</p>

13. Consommation de fuel (en milliers de litres)	Quantité totale de fuel, à la fois diesel et gasoil, consommée par les équipements détenus ou loués durant l'année.
14. Formation santé, sécurité, environnement	Nombre total d'heures consacrées par le personnel à se former aux standards HSE (comprend toutes les heures passées par tout le personnel à se former)
16. Système de management certifié	Détail des certifications ISO, OHSAS ou toute autre certification HSE obtenues ou en cours d'obtention